

n° 01

Date de publication
26 mars 2024

Viticulture



À retenir cette semaine

Les stades phénologiques des vignes observées vont de début de gonflement des bourgeons (02) à 2 feuilles étalées (09).

Les températures de ce weekend ont fortement baissé et dans certaines régions du gel est survenu dans la nuit.

Excoriose : Des symptômes hivernaux d'excoriose observés dans la majorité des vignobles.

Il faut procéder à des comptages parcellaires pour juger objectivement de la situation de la parcelle. **Un seuil indicatif de 10%** de ceps touchés peut être considéré comme un repère dans le raisonnement vis-à-vis de cette maladie.

En condition sèche, le champignon ne se développe pas. Le risque de contamination pour 2024 va dépendre des conditions d'humidité au début de la reprise végétative.

Manges bourgeons : les manges bourgeons restent des ravageurs secondaires mais qui peuvent impacter certaines parcelles (peu nombreuses et souvent les mêmes). Là aussi, il faut observer les parcelles sensibles et juger au cas par cas.

Seuil indicatif de 15% de ceps atteints dans la parcelle, c'est-à-dire au moins un bourgeon atteint sur le cep. Bien souvent, il n'y a rien à faire ; on « constate » les dégâts !

Méthode de prophylaxie : sur les parcelles sensibles, ne travaillez pas les inter-rangs pour ne pas accélérer le réchauffement des sols. Laissez l'herbe comme nourriture pour ces chenilles.

Méthode de comptage : observation sur 100 ceps (20 stations de 5 ceps consécutifs répartis dans la parcelle). Notation du nombre de pieds avec au moins un bourgeon évidé. Dès qu'un bourgeon est mangé sur le cep, le pied est considéré comme attaqué. Il est inutile de dénombrer tous les bourgeons mangés sur un même cep.

Mildiou : les œufs d'hiver ne sont pas mûrs. Aucun risque

Black-rot : les ascospores ne sont pas mûres. Aucun risque

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données de la base Latitude pour les vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations.

L'analyse de risque s'appuie localement, lorsque disponible, sur l'utilisation de modèles de simulation : Milstop, Potentiel Système, Rimpro...

Cette année, le réseau comprend 158 parcelles observées par 39 observateurs sur 19 cépages différents.

117 parcelles observées le 25 mars 2024.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Prophylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto II+ et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant toute chose **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

le lien vers la note : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2023-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Lien vers le Site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/hom>

Notes biodiversité et réglementaire

Note biodiversité actualisée – Abeilles – Pollinisateurs – Des auxiliaires à préserver :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/consulter-les-notes-nationales-b-s-v-r793.html>



Note nationale biodiversité « abeilles sauvages » :

https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/abeilles_sauvages_-_note_nationale_biodiversite_-_bsv2_0.pdf

Rappel : la vigne ne fait pas partie des cultures concernées : l'arrêté du 20 novembre 2021 ne s'applique pas aux cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou les autres insectes pollinisateurs, dont [la liste](#) est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture.

➔ Attention avec les inter-rang enherbés, une des bonnes pratiques consiste à rendre « **non attractifs les couverts herbacés et fleuris entre-rangs dans les parcelles à traiter par exemple en les broyant ou en les fauchant** ».



Note nationale biodiversité "Flore des bords de champs" :

https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2023_note_nationale_biodiversite_flore_des_bords_de_champs-2.pdf

Vu dans les vignes



*Coccinelle dans les Coteaux du Lyonnais
(Crédit photo : CA69)*



*Œufs de coccinelle dans les feuilles de l'année
dernière (Crédit photo : CA69)*



*Dégât de mange-bourgeon dans le Beaujolais
(Crédit photo : AgriBio Rhône&Loire)*



*Excoriose sur les bois d'un an dans le Beaujolais
(Crédit photo : CA69)*

🍷 Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais

Données du réseau : 23 parcelles renseignées sur 33

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Gamay	Début gonflement (02)	Bourgeon dans le coton (03)	L'extrémité verte de la pousse est visible (06)
Chardonnay	Début gonflement (02)	Pointe verte (05-06)	Sortie des feuilles (06-07)

Mange et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaïlle martre... (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)

% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	23	
0-2	19	82
2-20	2	9
>20	2	9
>20	0	0

Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	20	
0-5	9	45
5-30	3	15
>30	6	30
>30	2	10

Résumé de la situation phytosanitaire

Excoriose : Pour rappel, les conditions favorables aux contaminations sont des longues périodes d'humectation (12 heures à 10°C ou 9 heures à 15°C). En condition sèche, le champignon ne se développe pas. La dissémination des spores se fait sur de courtes distances, la maladie reste donc très localisée sur les ceps infectés les années précédentes.

Globalement on observe peu de symptômes sur les bois, sauf sur quelques rares parcelles on l'on monte jusqu'à 60-80% de ceps observés avec au moins un courson symptomatique. Sur ces parcelles, il faudra surveiller l'évolution de ce champignon...



Manges bourgeons : Pour rappel, les dégâts interviennent à partir du gonflement des bourgeons jusqu'à l'éclatement. Ils sont plus importants lorsque le débourrement est lent. Le seuil indicatif de nuisibilité est de 15% de ceps avec au moins 1 bourgeon détruit. Après le stade éclatement des bourgeons, les dégâts cessent.

Pour l'instant, les dégâts restent rares sur les vignobles du Beaujolais et des Coteaux du Lyonnais.



Vignoble Forez - Roannais

Données du réseau : 6 parcelles renseignées sur 6

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Gamay	Fin de gonflement des bourgeons (02-03)	Bourgeon dans le coton (03)	L'extrémité verte de la pousse est visible (06)
Chardonnay	« Stade de la bourre », protection cotonneuse visible (03)	« Stade de la bourre », protection cotonneuse visible (03)	Début d'éclatement des bourgeons (05)

Mange et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaïlle martre... (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)

% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	5	83
0-2	1	17
2-20	0	0
>20	0	0

Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	1	17
0-5	3	50
5-30	2	33
>30	0	0

Résumé de la situation phytosanitaire

Les stades de bourgeon dans le coton à éclatement du bourgeon (pour les vignes gérées en baguette). Au niveau de la météo des températures négatives sont apparus jusqu'à -1,6 °C. Heureusement il n'y a pas eu d'impact sur la vigne, la vigne n'est pas encore à un stade trop sensible sur le secteur.

Excoriose : Quelques symptômes d'excoriose (en dessous des seuils d'intervention mais de plus en plus fréquents quand même).

Manges bourgeons : Quelques dégâts de mange bourgeons (un symptôme sur une parcelle...)



Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : 30 parcelles renseignées sur 32

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Syrah	Début gonflement (02)	Sortie des feuilles (06)	2 feuilles étalées (09)
Viognier	Bourgeon dans le coton (03)	Sortie des feuilles (06)	Sortie des feuilles (06-07)
Marsanne	Début gonflement (02)	Bourgeon dans le coton (03)	Bourgeon dans le coton (03)
Roussanne (2 parcelles)	Fin de gonflement des bourgeons (02-03)		Bourgeon dans le coton (03)

Mange et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaille martre... (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)

% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	25	83
0-2	3	10
2-20	2	7
>20	0	0

Résumé de la situation phytosanitaire

Pour ces premières observations, les stades oscillent entre bourgeons dans le coton et première feuilles étalées sur les Côtes du Rhône Septentrionales.

Manges Bourgeons : Dans la majorité des cas les parcelles sont peu touchées, cependant il existe quelques exceptions qui montent jusqu'à une quinzaine de %.



Excoriose : Les comptages excorioses seront réalisés la semaine prochaine



Tordeuses de la vigne : Selon les modèles les vols de tordeuses auraient pu démarrer en secteur précoces.

Données du réseau : 20 parcelles renseignées sur 22

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Aligoté (1 parcelle suivie)		L'extrémité verte de la pousse est visible (06)	
Muscat	« Stade de la bourre », protection cotonneuse visible (03)	Début d'éclatement des bourgeons (05)	L'extrémité verte de la pousse est visible (06)
Clairette	Début gonflement (02)	Fin de gonflement des bourgeons (02-03)	Début d'éclatement des bourgeons (05)

Mange et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaille martre... (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)

% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	20	100
0-2	0	0
2-20	0	0
>20	0	0

Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	8	75
0-5	2	25
5-30	0	0
>30	0	0

Résumé de la situation phytosanitaire

Le démarrage des observations sur notre réseau cette semaine montre que le débourrement débute sur les secteurs les plus précoces.

Les stades phénologiques des Muscats sont compris entre « bourgeon dans le coton » (Haut-Diois) et « pointe verte » en situation précoce (Gervanne, Bas Diois). Pour les Clairettes, les stades sont compris entre « repos d'hiver » (Haut-Diois) et « bourgeon dans le coton » (Gervanne).

Pour ce mois de mars, les températures ont été très clémentes avec des températures particulièrement élevées la semaine dernière. Le débourrement s'est accéléré. La fraîcheur revient ces derniers jours. La pluviométrie est dans la moyenne des 20 dernières années.

D'après les calculs de somme de température (base 10°C) décomptés du 1er janvier au 25 mars, la phénologie de 2024 est précoce, proche de 2017 et 2020.

Excoriose : Rares symptômes d'excoriose.

Mange Bourgeons : Aucun symptôme de mange bourgeons observés.



Vignoble Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises

Données du réseau : 5 parcelles renseignées sur 27

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Ensemble des cépages	« Stade de la bourre », protection cotonneuse visible (03)		Début d'éclatement des bourgeons (05)

Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	3	60
0-5	0	0
5-30	0	0
>30	2	40

Résumé de la situation phytosanitaire

La plupart des vignes sont encore au stade bourgeons d'hiver soit le stade 01. Cependant les parcelles précoces et les jeunes vignes montrent des stades plus avancés entre pointe verte (stade 03) et 1 à 2 feuilles étalées (stade 06).

A noter que dans la matinée de lundi 25 mars, les températures sont descendues jusqu'à -2°C notamment sur la Chautagne, l'Avant Pays Savoyard et quelques zones de la Combes de Savoie et de la Cluse de Chambéry, occasionnant quelques brûlures gélives sans réelle conséquence pour le moment.

Une note à destination des vignerons concernés par les problèmes d'accariose sera envoyé cette semaine pour un traitement spécifique.

Vignoble Sud Ardèche

Données du réseau : 31 parcelles renseignées sur 37

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Chardonnay	« Stade de la bourre », protection cotonneuse visible (03)	Début d'éclatement des bourgeons (05)	L'extrémité verte de la pousse est visible (06)
Grenache N	Fin de gonflement des bourgeons (02-03)	L'extrémité verte de la pousse est visible (06)	Sortie des feuilles (06-07)
Merlot	« Stade de la bourre », protection cotonneuse visible (03)	« Stade de la bourre », protection cotonneuse visible (03)	L'extrémité verte de la pousse est visible (06)
Syrah	Début gonflement (02)	Début d'éclatement des bourgeons (05)	Sortie des feuilles (06-07)

Mange et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaïlle martre...(Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)

% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	31	100
0-2	0	0
2-20	0	0
>20	0	0

Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	5	34
0-5	2	13
5-30	2	13
>30	6	40

Résumé de la situation phytosanitaire

Les parcelles du réseaux BSV montrent un stage hétérogène, qui va de BBCH 03 (bourgeon dans le coton) au BBCH 09 (2-3 feuilles étalées).

Notamment, les communes des St Marcel d'Ardèche jusqu'à St montant montrent un stade plus développé avec quelques dégâts de mange bourgeons. Le secteur d'Aubenas en descendant par Rosières vers Beaulieu montrent un stade prédominant de Bourgeon dans le coton avec quelques cépages précoces (Chardonnay- Gamay) en stade BBCH 05 (point vert).

Excoriose : Les cépages comme le grenache et syrah ont environ 50% des courson avec de l'excoriose.



Prochain bulletin le 3 avril 2024

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<https://ecophytopic.fr/>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRAAURA) perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Juliette SARRAZIN – juliette.sarrazin@rhone.chambagri.fr et Barthélémy SOULETIE
barthelemy.souletie@rhone.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Agribio Rhône et Loire, Groupe Oxyane, C.A.M.B, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Groupe Perret, Oedoria, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, Vignerons Ardéchois, Cellier des Gorges de l'Ardèche, Cave de Tain l'Hermitage, Cave de Die Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Fédération des caves coopératives en Beaujolais, Syndicat des Vins de Savoie.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche. avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

